

SOFTWOOD LUMBER BOARD

DEMANDE D'EXEMPTION DE COTISATION : 2024

Tel que le prévoit le paragraphe 1217.53 du *Softwood Lumber Board Research, Promotion, Consumer Education and Industry Information Order (Exemption from assessments)* :

Tout fabricant ou importateur américain qui effectue des expéditions à l'intérieur des États-Unis ou des importations aux États-Unis inférieures à 15 millions de pieds-planche par année qui désire demande une exemption de cotisation pour un exercice, tel que le prévoit le paragraphe 1217.53, doit présenter une demande au Softwood Lumber Board à l'aide d'un formulaire fourni par ce dernier, afin d'obtenir un certificat d'exemption. Le fabricant ou importateur doit certifier que ses expéditions ou importations de bois d'œuvre résineux sont inférieures à 15 millions de pieds-planche pour l'exercice pour lequel l'exemption est demandée. [Traduction libre]

CERTIFICATION

(Le demandeur doit signer et indiquer la date)

Par la présente, je certifie que j'ai produit et expédié aux États-Unis ou importé aux États-Unis moins de 15 millions de pieds-planche de bois d'œuvre résineux en **2023** (année précédente). Par conséquent, je demande un certificat d'exemption auprès du Softwood Lumber Board pour l'année **2024**.

Nom, Titre : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____


Ville, état/province, code postal: _____

Courriel : _____

Téléphone : _____ Numéro de taxes ou numéro d'identification d'importateur _____

Nombre de pieds-planche de bois d'œuvre résineux importés/expédiés en **2023** (année précédente) : _____

Nombre prévu de pieds-planche de bois d'œuvre résineux qui seront expédiés/importés en **2024** : _____

Signature et date : _____ 

**** N'oubliez pas de signer ET de fournir le pièces justificatives. **** 

Les pièces justificatives pour vérifier les expéditions de l'année précédente sont OBLIGATOIRES pour les fabricants américains. La présente application sera rejetée si le demandeur est un producteur américain et qu'il ne fournit pas les pièces justificatives suffisantes. Parmi les pièces justificatives suggérées, on trouve un exemplaire des dossiers de production ou d'expédition ou des rapports d'agences de notation. Le Softwood Lumber Board fera le rapprochement des volumes importés avec les données des douanes américaines; par conséquent, les pièces justificatives ne sont pas requises pour les importateurs.

Veillez nous faire parvenir votre Certificat d'exemption par courriel ou par la poste **avec les pièces justificatives** à :

Softwood Lumber Board
2050 Beaver Creek Road, Ste 101-397
Beaver Creek, OR 97045
exempt@softwoodlumberboard.org
Téléphone : 971-339-4934

NOTE : Le fait de faire toute déclaration mensongère sur ce formulaire en connaissance de cause constitue une violation du titre 18, paragraphe 1001 du United States Code, qui prévoit une amende de 10 000 \$ ou une peine d'emprisonnement maximale de 5 ans, ou les deux.

Les déclarations suivantes sont effectuées conformément au *Privacy Act* de 1974 (U.S.C. 522A) et au *Paper Reduction Act* de 1995 selon les modifications. L'autorité pour demander que cette information soit fournie sur ce formulaire provient de la législation applicable sur les biens de consommation relativement aux programmes de recherche et de promotion. Il est nécessaire de fournir les renseignements demandés aux fins d'administration de ce programme. Il est obligatoire de fournir le numéro d'identification de taxes (TIN) ou le numéro d'identification de l'importateur, afin de pouvoir déterminer l'affiliation ou l'identité de l'entité.

Conformément au *Paperwork Reduction Act* de 1995, une agence ne peut effectuer ni commanditer une collecte d'information et une personne n'est pas tenue d'y répondre, sauf si elle possède un numéro de contrôle OMB valide. Le numéro de contrôle OMB valide pour cette collecte d'information est le 0581-0093. Le temps nécessaire pour répondre à cette collecte d'information est estimé à environ 15 minutes par réponse, incluant le temps pour lire les instructions, effectuer une recherche parmi les sources de données, rassembler et maintenir les données nécessaires, puis terminer et réviser l'information.

Conformément à la Federal Civil Rights Law et les politiques et règlements du département américain de l'agriculture (USDA), l'USDA, ses agences, bureaux, employés et institutions qui participent aux programmes de l'USDA ou en assurent l'administration ne peuvent faire de discrimination basée sur la race, la couleur de la peau, l'origine, la religion, le sexe, l'identité de genre (y compris l'expression du genre), l'orientation sexuelle, les handicaps, l'âge, le statut matrimonial, le statut parental ou familial, le salaire provenant d'un programme public d'aide, les opinions politiques ou les représailles pour toute activité antérieure en matière de droits civils, dans tout programme ou activité supervisé ou financé par l'USDA (l'ensemble des critères ne s'applique pas forcément à tous les programmes). L'échéancier pour les recours ou le dépôt des plaintes varie en fonction du programme ou de l'incident.

Les personnes ayant un handicap et qui requièrent l'utilisation de méthodes de communication alternatives pour recevoir de l'information sur les programmes (p.ex.: Braille, grands caractères, bande audio, langue des signes américaine, etc.) doivent communiquer avec l'agence responsable ou le centre TARGET de l'USDA au (202) 720-2600 (voix et ATS) ou communiquer avec l'USDA par l'entremise du service Federal Relay au (800) 877-8339. De plus, l'information sur les programmes peut être offerte dans des langues autres que l'anglais.

Pour déposer une plainte pour discrimination, remplir le formulaire Program Discrimination Complaint de l'USDA (AD-3027), que vous pouvez télécharger au http://www.ascr.usda.gov/complaint_filing_cust.html ou trouver dans tout bureau de l'USDA, ou écrivez une lettre à l'USDA contenant l'information demandée dans le formulaire. Pour obtenir un exemplaire de ce formulaire, composez le (866) 632-9992. Faites parvenir votre formulaire dûment rempli à l'USDA par : 1) courrier : U.S. Department of Agriculture Office of the Assistant Secretary for Civil Rights 1400 Independence Avenue, SW Washington, D.C. 20250- 9410; 2) télécopieur : (202) 690-7442; ou 3) courriel : program.intake@usda.gov.

L'USDA souscrit au principe d'équité à titre de fournisseur, d'employeur et de soumissionnaire.